

Un jeune phoque sur la plage ? C'est normal !

La saison estivale 2020 est arrivée. Avec elle, **la période de mises-bas des Phoques veaux-marins a commencé**. Il est donc important de rappeler quelques lignes de conduite à avoir en leur présence.

En effet, le mois de juin est habituellement marqué par un grand nombre de signalements de jeunes individus observés sur les plages. **Beaucoup de personnes pensent qu'il s'agit forcément de phoques en détresse qui nécessitent une capture et une prise en charge. Mais ce n'est pas toujours le cas !** La plupart du temps, un jeune phoque seul en haut de plage se trouve uniquement dans une situation de repos et d'attente avant le retour de sa mère.

Dans ce cas, c'est le comportement des personnes présentes sur la plage qui va déterminer ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué, qu'il soit nouveau-né ou adulte, ne peut lui être que préjudiciable. **En cas de découverte d'un jeune, le mieux est donc de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal (au mieux de 300m).** Cela permettra à sa mère de revenir vers lui, pour le récupérer et le nourrir.

Un signal est facilement repérable : **si vous voyez un phoque qui lève la tête, c'est que vous êtes déjà trop près !** Il se sent inquiet par votre proximité.

En plus de la quiétude des animaux, ces lignes de conduite permettront également de garantir la sécurité des personnes présentes. **Il faut rappeler qu'un phoque est un animal sauvage, pouvant griffer et mordre lorsqu'il se sent en danger, et donc pouvant potentiellement transmettre des maladies ;** qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un jeune.

Pour savoir si un phoque est réellement abandonné et en détresse, une phase d'observation de sa situation et de son état est mise en place par les associations et les acteurs locaux. S'il y a un doute lors de l'observation d'un phoque, ou pour **signaler un mammifère marin échoué, il est nécessaire de contacter l'Observatoire Pelagis**, organisme qui coordonne le Réseau National Echouage (RNE), **au 05 46 44 99 10.**

Une fois le signalement transmis à l'Observatoire Pelagis, celui-ci pourra dépêcher sur place les correspondants locaux, bénévoles d'associations locales (Picardie Nature, ADN, CMNF...) et gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, **qualifiés pour intervenir.** Ils pourront ainsi analyser la situation et déterminer si l'animal est en détresse ou non.

De façon générale, **pour pouvoir continuer à observer la faune** sans la déranger et sans la faire fuir vers des zones éloignées, **il est indispensable de rester à 300 m des zones de repos des oiseaux et des phoques.** Pour les observer, il est alors nécessaire d'utiliser des jumelles ou une longue vue.

Pour la sécurité de tous, il est également important de **consulter les horaires de marées et de vérifier les conditions météorologiques** avant de vous balader en baie. Cela évitera de vous faire piéger à marée montante par la force du courant (il est d'ailleurs demandé de **remonter sur le haut de plage 3h avant la pleine mer**) et de vous perdre par temps orageux ou de brouillard.

Communiqué de l'association Picardie Nature, de l'Observatoire Pelagis, du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, de l'Association Découverte Nature (ADN), du Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) et de France Nature Environnement Hauts-de-France, ainsi que de toutes les structures locales impliquées dans le Réseau National Echouages.

